

Madame la directrice de la DSCL 77  
Cité descartes  
2 Boulevard Newton  
Champs sur Marne  
77345 Marne la vallée cedex 2

le 9 octobre 2014

Madame la directrice,

Les organisations syndicales SUD PTT77 et CGT FAPT 77 déposent un préavis de grève de 24 heures concernant les sites de Nemours PPDC et Lorrez le Bocage. Ce préavis débutera le mercredi 15 octobre 2014 à compter de 0 heures et se terminera le même jour à 24 heures. Il couvre l'ensemble du personnel affecté sur ces établissements ainsi que l'ensemble du personnel appelé à y effectuer des remplacements, CDD, intérimaires ..

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- refus de la délocalisation du site de Lorrez le Bocage sur Nemours
- maintien des positions de travail existantes
- refus des dégradations des conditions de travail induites par la délocalisation pour l'ensemble des agents affectés à Nemours.

pour SUD PTT 77

P Brunon

Pour CGT FAPT77

H Samni